

A Montréal, du 11 au 14 mai

2^e Symposium international de l'ozone

C'est à Montréal que l'Institut Ozone International tiendra son deuxième Symposium international, du 11 au 14 mai 1975, sous le thème général "Technologie de l'ozone". M. Marcel Gagnon, directeur du Centre de recherche en sciences alimentaires appliquées à l'alimentation (CRESALA), assume la présidence du comité exécutif de cette organisation.

L'Institut Ozone International (IOI) est une institution sans but lucratif, fondée en novembre 1973, afin de représenter des hommes de science, les ingénieurs, les agents de protection de l'environnement, les fabricants des différents équipements touchant à l'industrie de l'ozone, et de recueillir et diffuser à l'intention de ses membres toutes les informations relatives à la technologie de l'ozone. L'Institut a tenu son premier symposium, l'an dernier, à Washington.

Au cours de cet événement d'importance qui se tiendra très prochainement à l'Hôtel Shera-



M. Marcel Gagnon

ton Mont-Royal de Montréal, on attend plus de 500 spécialistes venus de tous les coins du monde, et en particulier de France (délégation de 23 personnes), d'Allemagne, des États-Unis, du Japon, de l'Afrique, du Québec et des autres provinces canadiennes.

Outre le Dr Gagnon, on retrouve au sein du comité exécutif du symposium, M. Marc-Aurèle Vincent, chercheur du CRESALA, tandis que M. Pierre Pichet, professeur du département de chimie de l'UQAM, est le directeur du comité des conférences.

Quelque 47 conférences sont prévues à l'horaire des trois journées du symposium 1975 auquel sont invitées plusieurs personnalités du monde scientifique, ainsi que quelques représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal dont Mme Jeanne Sauvé, ministre d'État aux sciences et à la technologie (Ottawa), et M. Victor Goldbloom, ministre de l'Environnement (Québec).

Le programme se répartit en dix sessions portant sur les sujets suivants: 1) production et mise en solution de l'ozone; 2) traitement de l'air par l'ozone; 3) ozonation de l'eau potable; 4) réactions chimiques de l'ozone; 5) traitement des eaux résiduaires industrielles par l'ozone; 6) effets biologiques de l'ozone; 7) traitement des eaux résiduaires municipales par l'ozone; 8) utilisations particulières de l'ozone; 9) présentation d'un système d'ozonation pour une usine de traitement d'eau de 2.28 millions m³/jour; 10) forum sur les besoins technologiques mondiaux, les effets médicaux et les implications atmosphériques etc.

Ce symposium promet d'avoir un impact certain sur la société québécoise d'aujourd'hui. Y participeront des délégués des 25 usines de traitement d'eau par l'ozone qui existent présentement dans la province. Notons ici que trois autres usines sont en voie de construction, parmi lesquelles se trouvera la plus grosse usine de traitement d'eau

par l'ozone au monde, soit celle qui sera prochainement installée sur son territoire par la Ville de Montréal. Tout l'avant-midi du mercredi, 14 mai, sera consacré à la présentation de cette gigantesque usine (au moyen d'une maquette dévoilée à cette occasion) qui pourra traiter quotidiennement plus de 600 millions de gallons d'eau.

Une exposition sera également accessible aux participants du symposium. Douze exposants ont accepté d'y présenter leurs exhibits, techniques et équipements de fabrication, de mesure et de contrôle de l'ozone.

Le symposium international de l'ozone est ouvert à tous les intéressés. Les étudiants y sont particulièrement invités et pourront même bénéficier d'une importante réduction du coût d'inscription, soit \$5 pour toute la durée du symposium.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut s'adresser au CRESALA de l'UQAM, pavillon Emile Gérard, local 4190, ou au téléphone 876-5454. H.R.

Ouverte, l'université de demain?

Mme Paule Leduc, vice-recteur exécutif de l'UQAM, était invitée récemment par les membres du Cercle des femmes journalistes, à discuter du "rôle de l'université dans la société et de la place des femmes dans cette société face à l'université".

Même si l'auditoire féminin s'y attendait, Mme Leduc n'a pas cru essentiel de discourir sur son expérience de femme universitaire et sur celle de ses consœurs à l'Université du Québec à Montréal. Elle a préféré aborder un sujet plus large: "Les relations entre l'université et la société" expliquant qu'il allait nécessairement englober tous les autres.

Dès le début de son exposé, le vice-recteur a tenu à expliquer que ses interventions n'étaient pas l'affirmation d'une vérité, d'une certitude. "Dans ce domaine, la certitude est le début de la sclérose, de l'arbitraire."

"Je voudrais m'interroger devant vous, a-t-elle dit, en espérant une réponse de votre part, sur le sens de l'université dans une société que nous pourrions qualifier de techno-bureaucratique, de post-industrielle, celle du Québec de la dernière partie du XX^e siècle."

C'est donc dans la perspective du futur que le conférencier a examiné quel type d'université pourrait prendre place dans quel type de société. Ces deux questions étant posées en tentant d'imaginer de quelle façon l'une et l'autre cherche à protéger l'homme (point de vue écologique).

"Ouverte" ou "fermée"

En partant des hypothèses de notre évolution actuelle, Mme Leduc croit que la société dans laquelle nous vivons pourrait évoluer dans des sens très divers. Mais, en assumant la marge d'erreur inhérente à toute vue prospective, il lui semble qu'il existe un minimum de chances objectives pour que nous nous dirigions vers une société "ouverte" par opposition à une société "fermée" (le vice-recteur dit emprunter ces expressions au vocabulaire de la sociologie et de la biologie).

La société de type fermée, commente Mme Leduc, repose sur un système de valeurs bien établi, système accepté par la majorité des individus. Elle est organisée de façon à assurer la transmission des valeurs de génération en génération en utilisant des mécanismes institutionnels de forme autoritaire, rigide, dans laquelle les individus sont soumis à un contrôle étroit de leurs comportements.

Par opposition (et c'est le type de société que se permet d'imaginer le conférencier, pour le monde occidental) nous vivons dans une société indéterminée, pluraliste quant aux valeurs, démocratique quant à ses modes d'organisation, mettant l'accent sur l'expérimentation, laissant aux individus la possibilité de modeler leur personnalité selon leurs propres inclinations et leurs propres choix.

Dans un contexte de "société ouverte", le vice-recteur de l'UQAM avance que l'université ne peut être que pluraliste quant aux valeurs, que démocratique

quant à ses modes d'organisation et qu'ouverte à l'expression de toutes les possibilités de l'individu.

Tentative d'innovation

Le rôle de l'université, traditionnellement polarisé autour de la transmission de la connaissance s'élargit, dans une société "ouverte", sur sa fonction critique (dans le sens scientifique du terme) et sa fonction sociale, sur les services à la collectivité. Dans un tel contexte, l'université doit être le lieu central de l'innovation, de l'expérimentation et des prévisions des mécanismes de changement "ce qui ne veut pas dire que les éléments conservateurs de sa définition disparaîtront".

Mme Leduc ajoute: "On sait que les tentatives d'innovation, que la mise en place de mécanismes de changement, rencontrent et ont toujours rencontrés les résistances spontanées d'une partie de la société. C'est pourquoi les révolutions ont existé au cours des siècles. Toutefois, l'accélération de l'histoire au XX^e siècle, on le sait, a conduit à des changements sociaux extrêmement rapides. C'est pourquoi les forces innovatrices doivent de plus en plus être favorisées. Ici, le vice-recteur ouvre une parenthèse pour préciser le sens de la fonction innovatrice: "L'innovation ne signifie pas le saut dans le vide. Le comportement doit pouvoir identifier les risques éventuels. En même temps qu'il imagine de nouvelles solutions, de nouvelles formes d'expérience, il tente de mesurer le risque implicite des incertitudes, en imaginant le



Mme Paule Leduc

plus grand risque possible... autrement, ce n'est plus de l'innovation mais de la révolution désespérée, de l'espoir désespéré."

Mme Leduc n'a pas manqué de faire ressortir que l'une des forces innovatrices importantes dans l'université moderne est le monde étudiant, étudiant jeune comme étudiant adulte. "On ne saurait mésestimer l'apport essentiel de la sensibilité, de l'expérience, du dynamisme de l'étudiant dans la poursuite des objectifs de l'université moderne."

Un choix à faire

En conclusion, le vice-recteur exécutif de l'UQAM, a parlé de choix. Choix entre une université entièrement identifiée à la production (ou la reproduction) d'une hiérarchie sociale et une université à l'intérieur de laquelle pénètre (violemment ou par des mécanismes prévus par

l'institution) le débat entre des orientations culturelles différentes et des intérêts opposés".

"Je crois avoir personnellement choisi entre les hypothèses... mais le choix définitif ne peut être fait que par l'université, surtout par les hommes qui la composent et par la société. Et ce n'est pas facile."

Puis s'adressant à l'auditoire, elle a demandé: "Avez-vous fait votre choix?". Il semble que les membres du Cercle des femmes journalistes aient été pris par surprise et aient préféré se replier sur des questions plus actuelles, plus concrètes: valeur des diplômes et des programmes à l'UQAM, "santé" du corps professoral, problème d'ouverture au milieu, d'éducation permanente (voire même d'un secteur universitaire "troisième âge"), situation budgétaire, avancement des travaux du nouveau campus et bien sûr, place des femmes au sein de l'Université du Québec à Montréal.

Hélène Sabourin



Mme Andrée Pomerleau-Malcuit, professeur au département de psychologie, a obtenu une subvention de recherche du Conseil national de recherches du Canada pour un projet intitulé: "Premiers processus d'interaction et d'apprentissage dans le développement de l'organisme humain".

La répartition des postes de professeurs entre les départements pour 1975-76

Aux termes d'une décision de la Commission des Études, qui faisait suite elle-même à une consultation effectuée auprès des départements afin de déterminer leurs besoins en postes pour l'année prochaine, ainsi que leur perception à l'égard de la politique de l'Université matière de postes disponibles, l'Université s'est fixé trois objectifs généraux qu'elle poursuivra en 1975-76 à l'aide de sa politique d'allocation de postes aux départements:

— "répondre le mieux possible aux besoins d'enseignement et d'encadrement des modules et programmes desservis par les départements";

— "(maintenir et développer) la recherche dans les départements";

— "(développer) des secteurs et champs d'études qui constituent les grandes orientations de l'Université et ses axes de développement".

La résolution adoptée par la Commission des Études mentionne, outre les objectifs d'allocation des postes aux départements, les instruments généraux qui seront utilisés pour réaliser ces objectifs, ainsi que les critères,

tirés pour la plupart de la politique poursuivie dans ce domaine durant les deux dernières années, susceptibles de quantifier et de répartir les postes en conformité avec ces objectifs.

Ainsi, au chapitre des moyens généraux, l'objectif premier de la politique, soit les besoins d'enseignement et d'encadrement, constitue une priorité dont la réalisation est conditionnée elle-même par le nombre des postes autorisés par le conseil d'administration (à ce propos, il faut noter qu'en 1975-76, l'Université augmentera d'une vingtaine le nombre des postes autorisés). On réalisera l'objectif second, soit le développement de la recherche, en réservant quelques-uns des postes disponibles pour combler les besoins de la recherche. Enfin, l'objectif de développement sera poursuivi dans la mesure des disponibilités, par l'affectation de postes selon les orientations prioritaires de l'Université.

En ce qui concerne les critères de répartition, ils ont trait à:

- la viabilité des départements;
- les enseignements de premier cycle assumés par les départements;
- les enseignements de 2e et

3e cycles assumés par les départements;

- les dégrèvements officiels pour administration pédagogique;
- la recherche effectuée dans les départements et les nouveaux projets de recherche;
- le développement des secteurs et champs d'étude qui constituent les grandes orientations de l'Université et ses axes de développement;
- les nouveaux programmes de 1er cycle, de 2e et de 3e cycles ainsi que certains besoins spécifiques des programmes et des modules à desservir;
- l'affectation de professeurs à des projets spéciaux ayant reçu la sanction de la Commission des Études, tels que les projets de développement de nouveaux programmes d'enseignement et/ou de recherche, des études spécifiques sur des sujets à caractère académique particulier.

À la suite de cette résolution, et après que le conseil d'administration eut fait connaître le nombre des postes autorisés pour 1975-76, le décanat de la gestion académique a proposé un projet de répartition des postes. Le nombre de postes auquel aurait droit théoriquement un département selon la politique

de l'Université a été déterminé à l'aide d'une formule qui incorpore les quatre premiers critères mentionnés plus haut (viabilité, enseignement de 1er cycle, de 2e et de 3e cycles, dégrèvement officiel pour administration pédagogique). Ainsi la viabilité des départements est-elle assurée par l'inclusion dans la formule d'un facteur constant destiné à permettre à un petit département d'assurer un nombre minimum de groupes-cours. Une deuxième partie de la formule sert à déterminer un facteur qui, multiplié par le nombre d'étudiants-cours que dessert le département au 1er cycle, exprime le poids relatif de la tâche d'enseignement des professeurs. De même, une troisième partie de la formule, aboutit à un autre facteur qui, selon le nombre d'étudiants-cours du 2e cycle, exprime la charge du département en études avancées et en recherche. Enfin, les dégrèvements accordés pour des tâches de direction de département et de module sont également pris en considération.

Sur la base des statistiques officielles produites par le bureau du registraire, on obtient, en additionnant le nombre de professeurs déterminé par chacun des facteurs précités, les effectifs théoriques d'un département, c'est-à-dire les effectifs auxquels il aurait droit si la politique était appliquée strictement.

Or, pour des raisons historiques, il existe des départements dont les effectifs dépassent ceux auxquels ils auraient droit selon la politique et selon la formule utilisée pour la faire appliquer, tout comme il y en a qui sont en-deça de leurs effectifs théoriques. Dans un cas comme dans l'autre, c'est par une évolution graduelle que la situation sera corrigée, de manière à infléchir le développement de l'Université dans le sens des orientations qu'elle s'est données ou qu'elle se donnera à l'avenir (v. *Rapport d'étape sur les orientations de l'enseignement supérieur québécois. Mémoire de l'UQAM au Conseil des Universités*, février 1975). Ainsi peut-on considérer que, dans les circonstances, le décanat de la gestion académique a proposé un projet de répartition des postes réalistes, qui tient compte autant des objectifs approuvés par la Commission des Études que de la situation de fait et des besoins des départements. De plus, il a soumis ce projet à une consultation. À la suite de cette consultation, le décanat a modifié son projet de répartition pour répondre à une partie des commentaires formulés. Il n'est que juste d'espérer que, grâce aussi à la politique de répartition des postes pratiquée par l'Université, les ressources constitueront de plus en plus un instrument privilégié de développement de l'UQAM.

Conférences 1974-1975 au département de philosophie

Le département de philosophie de l'UQAM a organisé onze conférences publiques au cours de l'année universitaire qui s'achève: quatre d'entre elles furent regroupées en un séminaire distinct dont il sera question plus loin. Les sept autres ont été organisées sur l'initiative de membres du département.

Toutes ces conférences ont attiré un large public, particulièrement celles de M. A.J. Greimas, au tout début de l'année, et celle de M. Roger Garaudy qui, bien qu'organisée un vendredi soir, le 14 mars dernier, attira tout près de trois cent personnes.

Séminaire d'épistémologie et d'histoire des sciences

Tant au niveau de son programme de premier cycle qu'à celui des recherches du second cycle, le département de philosophie a accordé un privilège insistant à l'épistémologie, conçue comme discours sur le langage et les conditions de vérité de la science. Un séminaire structuré par quatre conférences fut mis sur pied à la session d'hiver pour donner aux activités régulières des programmes un complément interuniversitaire. Le sujet de cette année portait sur les rapports de l'épistémologie avec l'histoire des sciences.

Le premier conférencier fut M. Luc Brisson, assistant de recherches au CNRS (Paris) et professeur invité à l'Université de Montréal. Son exposé, intitulé "Sémantique de la métaphore", cherchait à faire le point sur les recherches actuelles, particulièrement linguistiques, concernant l'explication des métaphores dans le langage scientifique et poétique. La nécessité d'une approche sémantique, dans le cadre de l'analyse sémiologique et son privilège, sur une analyse logique ou syntaxique furent ensuite discutés. L'importance épistémologique du problème de la métaphore en histoire des sciences fut particulièrement manifeste dans les exposés qui vinrent ensuite.

Le second conférencier, M. François Duchesneau, professeur à la faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa et auteur d'un ouvrage sur l'empirisme de Locke, fit porter son exposé sur la définition de l'organisation et la théorie cellulaire. Prenant appui sur l'oeuvre du biologiste allemand Schwann (1839), le professeur Duchesneau s'attacha à faire voir la constitution d'un concept mécaniste d'organisation et à discuter les aspects qualitatifs de cette notion, avec ses implications dans l'évolution de la théorie cellulaire.

C'est au troisième conféren-

cier, M. Camille Limoges, directeur de l'Institut d'Histoire et de socio-politique des sciences (Université de Montréal), qu'il revient d'avoir mis en lumière la structure de la métaphore de l'organisme, en la mettant en rapport avec celle de la division du travail. Dans un exposé portant sur la physiologie de Milne-Edwards, et la circulation, chez Adam Smith et Durkheim, du concept de division du travail, M. Limoges a tenté de montrer que cette circulation présente les traits d'une "déclivité" où interagissent les domaines contigus de l'économie, du sociologique et du physiologique.

Le quatrième et dernier conférencier fut le professeur Robert Nadeau, directeur du module de philosophie de l'UQAM. Il présenta un exposé sur le modèle de T.S. Kuhn en épistémologie historique, tentant de montrer la fonction de la démarche philosophique dans le processus des révolutions scientifiques.

Les textes de ces quatre exposés seront publiés dans un cahier de la série "Recherches et Théories", publication conjointe des départements de philosophie de l'UQAM et de l'UQTR, et seront également repris dans un prochain numéro de la revue DIALOGUE (revue de l'Association canadienne de Philosophie).

"Les relations interpersonnelles"

Deux professeurs au département des sciences administratives de l'UQAM, MM. Pierre Simon et Lucien Albert, sont les auteurs d'un ouvrage intitulé "Les Relations interpersonnelles" qui sera lancé officiellement à l'occasion de la Foire internationale du Livre, le 16 mai prochain, à la Place Bonaventure.

Cet ouvrage de 446 pages a été conçu pour répondre à une demande importante émanant de formateurs, animateurs de groupes et de participants à des groupes de tâches. Il sera également le livre de référence pour le cours ADM 1160-relations humaines de l'UQAM.

Le livre est divisé en deux parties. La première présente un certain nombre d'outils qui ont été minutieusement sélectionnés parmi une banque très riche d'exercices de relations humaines. La deuxième partie donne l'in-

formation théorique et les connaissances intellectuelles indispensables se rapportant à chacun des exercices. Des textes de référence facilitent l'analyse des expériences vécues et aident à tirer des conclusions pertinentes au thème particulier de l'exercice. Ces thèmes sont: la formation et l'intégration à un groupe, les communications, le "sensitivity training", la croissance personnelle, le "leadership" et les influences, les relations et les conflits inter-groupes, la prise de décision, le changement, les valeurs et l'évaluation.

L'éditeur, les Editions de l'Arc, est présentement sur le point de conclure des accords pour que l'ouvrage de MM. Simon et Albert, en plus d'être distribué au Québec, soit distribué dans d'autres pays francophones et pour qu'il soit traduit en anglais et en espagnol.

La qualité de l'environnement

"Si seulement, on s'attaquait au fond du problème"

Pierre Dansereau

"Il est nécessaire que de nombreux chercheurs travaillent, dans leur 'tour d'ivoire', universités ou centres de recherche, à découvrir les multiples facteurs de la dégradation de l'environnement. Mais la solution aux problèmes de l'environnement ne peut venir que des autorités gouvernementales. Quelques-uns, parmi les chercheurs, doivent donc se donner pour mission d'informer la population sur ces problèmes, expliquer aux gens les interrelations entre les différents phénomènes qui aboutissent à la détérioration de leur milieu. Car, il faut bien le reconnaître, seule la pression de l'opinion publique peut arriver à faire bouger les gouvernements."

Ces paroles du professeur Pierre Dansereau, du Centre de Recherche en Sciences de l'Environnement (CERCE) de l'UQAM, expliquent pourquoi, en marge de ses nombreuses activités de recherche et d'enseignement, cet écologiste s'adresse fréquemment et directement à la population canadienne et québécoise. Au cours des dernières années, nombreuses furent ses apparitions à des émissions de vulgarisation scientifique de la radio et de la télévision, nombreuses également, ses publications et conférences sur les problèmes de l'environnement. Et c'est justement à l'issue d'une de ces conférences, qu'il donnait la semaine dernière à l'auditorium du pavillon Lafontaine, que nous l'avons interrogé sur "le degré de sensibilisation de l'opinion publique", face aux

problèmes écologiques de l'heure, qu'il est à même, mieux que tout autre peut-être, d'évaluer.

Le risque d'endormir

On a tellement entendu parler de la pollution et de ses implications présentes et futures sur la qualité de vie que la question se pose maintenant, à savoir si les gens ne se sont pas "habitués" aux perspectives alarmistes des écologistes...

"René Dubos avait prédit, il y a quelques années, que les prophètes de désastres finiraient par endormir la population au lieu de la sensibiliser aux vrais problèmes et à la nécessité d'agir pour les résoudre. J'ai le sentiment qu'il avait raison" répond M. Dansereau.

"Je n'irai pas jusqu'à dire que la population est moins sensible qu'hier aux dangers qui la menacent, poursuit-il. Mais le progrès de cette sensibilisation me semble à la baisse."

Pierre Dansereau n'a jamais été un "prophète de désastres". Il croit fermement aux possibilités de solution des problèmes écologiques. A la condition que la société soit bien informée sur le fond de la question, qui n'est pas, à son avis, la pollution sous toutes ses formes, mais une absence flagrante de planification écologique tenant compte de tous les facteurs interreliés de la détérioration et de la dégradation du milieu de vie.

Si Québec voulait...

"On a créé des ministères de



M. Pierre Dansereau

l'Environnement, explique M. Dansereau. Celui d'Ottawa est très puissant et dispose d'un budget important. Celui de Québec est malheureusement faible et plutôt démuné. Les défaites successives du ministre Goldbloom devant les volontés du maire de Montréal sont là pour en témoigner.

"Pourtant, le développement et la conservation des richesses naturelles sont strictement de juridiction provinciale. Les pou-

voirs et les possibilités d'action en ce domaine appartiennent au Québec. Si le ministère provincial de l'Environnement décide et agit peu, c'est sans doute qu'il est peu motivé à légiférer et à agir. Les interventions gouvernementales dans le domaine de la qualité de l'environnement sont jugées moins rentables politiquement que celles qui touchent immédiatement la vie économique de la société."

A Ottawa, au sein du ministè-

re de l'Environnement, un Conseil consultatif canadien de l'environnement a été mis sur pied, en 1972, à la suite d'une décision du Cabinet fédéral. M. Dansereau est membre de ce conseil pluridisciplinaire formé de seize spécialistes et spécifiquement chargé d'informer le ministre, Mme Jeanne Sauvé, sur la qualité de l'environnement au Canada et les dangers qui la menacent. Sur les priorités que le gouvernement doit considérer, seul ou conjointement avec les provinces. Et sur l'efficacité des mesures prises par le ministère pour ce qui est de rétablir, de préserver et de promouvoir la qualité de l'environnement au pays.

De l'avis de M. Dansereau, les problèmes demeureront sans véritable solution tant et aussi longtemps qu'on ne décidera pas de mettre sur pied des conseils de planification écologique, avec pouvoirs d'action (et non pas seulement consultatifs) et ce aux deux paliers de gouvernement.

Dans un ouvrage intitulé "Harmonie et désordre dans l'environnement canadien", Pierre Dansereau traite longuement des facteurs de détérioration de l'environnement et des solutions qu'il préconise pour les contrer. Cette publication du ministère de l'Environnement du Canada sera bientôt disponible, en versions française et anglaise, aux comptoirs d'Information Canada.

Huguette Roberge

Les femmes à l'université... pourquoi pas?

L'an dernier, à la même époque, les étudiantes étaient en majorité à l'UQAM: 50.5% contre 49.5% d'étudiants. Cet hiver, la vapeur a été renversée: 52.4% d'étudiants pour 47.6% d'étudiantes fréquentent l'Université du Québec à Montréal, aux premier et deuxième cycles.

Que s'est-il passé?

Laissez aller votre imagination et surtout n'allez pas associer ce recul à "l'année internationale de la femme", ce serait trop méchant.

Quant à nous, nous avons choisi d'interroger quelques étudiantes inscrites d'une part, dans la famille où les femmes sont en minorité (économie-administration) et d'autre part, où elles se retrouvent en majorité (formation des maîtres).

Voici, jetées un peu au hasard les réflexions de ces étudiantes.

Économie-administration

"Le jour où on élèvera les filles comme les garçons, elles se retrouveront à l'université dans les mêmes options. Tout ça, c'est une question d'éduca-

tion familiale; on est à ce point marquée par notre petite enfance que tous nos choix, à l'âge adulte, en dépendent..."

"On croit que les choses changent rapidement. Voyons donc! Ce n'est pas encore admis par l'ensemble des gens que des filles se dirigent en économie-administration. Un ami à qui je disais que j'étais inscrite en économie m'a demandé naïvement: "En économie domestique?"

"Beaucoup de filles ne choisissent pas un domaine traditionnellement réservé aux hommes parce qu'elles craignent de ne pouvoir trouver un emploi intéressant à la fin de leurs études. Et elles ont raison. Moi, par exemple, j'ai passé douze entrevues ces derniers mois pour décrocher un poste. Je suis certaine qu'il y a eu discrimination, consciente ou non. Est-ce qu'on demande aux hommes s'ils sont mobiles? S'ils arrêteront de travailler une fois mariés? Et quoi encore? Par ailleurs, 99.9% des interviewers des bureaux de personnel sont de sexe masculin. Alors?"

"Ici, à l'UQAM, en économie-administration, on ne peut pas parler de discrimination. Par exemple, le vice-doyen est une femme. Mais, on n'est pas à l'abri des étudiants et professeurs qui adoptent des attitudes paternalistes, autoritaires, "mâles", pour tout dire. Vraiment, ça prendra des générations pour changer ces comportements-là!"

"Au fond, il faut faire ses preuves pour être vraiment acceptées des étudiants".

Formation des maîtres

"On n'est pas surprises d'être en majorité, ici, à la formation des maîtres. On est même étonnées de n'être que 69.9%. Enlevez les étudiants en éducation physique (des hommes pour la plupart) et vous verrez, nous serons pas loin du 80%. Eh oui, c'est comme c'était: le domaine de l'éducation est encore un domaine réservé aux femmes, au pré-scolaire et à l'élémentaire surtout. Il y a plusieurs raisons à cela: le salaire médiocre, en est une. Et il y a les préjugés: la femme a des qualités spéciales qui font d'elle une bonne éducatrice; l'homme, par contre, est

trop autoritaire, trop "viril" pour réussir auprès des jeunes enfants."

"C'est à nous de faire évoluer la situation. Quand je serai dans ma classe, je tenterai d'éduquer les enfants sans différenciation de sexe. Il n'y a pas de raison pour que les garçons ouvrent les fenêtres et les filles arrosent les fleurs. Il n'y a pas de raison, non plus, pour que seules les filles s'amuse avec les poupées et seuls les garçons s'intéressent aux camions. C'est une question de goût cela, pas de sexe."

"Il y a un éveil au Québec sur ces questions d'éducation, mais, il n'y a pas de véritable changement. Ça se fera bien lentement. La preuve: l'absence presque totale des hommes à la formation des maîtres. C'est important, pourtant, une figure masculine dans une classe d'enfants..."

"Moi, je crois qu'une transformation sociale amènera automatiquement un changement dans le système des valeurs. Les hommes, depuis toujours, détiennent les postes d'autorité; ils

ont l'argent, le pouvoir. Comment voulez-vous qu'ils songent à faire de l'éducation des enfants, une vie ou une carrière."

"Individuellement, les hommes changent. On le remarque. Mais, collectivement, ils sont toujours aussi conservateurs. Je ne vivrai pas assez longtemps pour voir les hommes envahir la famille de formation des maîtres à l'UQAM!"

Université de Montréal

A l'Université de Montréal, les femmes sont en majorité pour la session hier 75: 50.3% contre 49.7% excluant la population étudiante des Hautes-études commerciales et de Polytechnique).

D'autre part, en retranchant les 4,648 étudiants en éducation permanente, l'Université de Montréal ne compte plus que 40.6% d'étudiantes.

C'est à la faculté de nursing que se retrouve le plus grand nombre de femmes et à l'École Polytechnique le plus faible pourcentage.

H.S.

Comprendre le problème de la transexualité

Le 18 avril, à l'Auditorium de la Banque Royale de la Place Ville-Marie, se déroulait une journée d'études organisée par le département de sexologie de l'UQAM, sous le grand thème: "Transexualité: les implications médicales, psychologiques et juridiques". Sept conférenciers ont présenté des exposés à cette occasion et échangé avec l'auditoire composé de spécialistes du monde médical, social et juridique. Deux transexuels (féminin et masculin) avaient été invités à parler de leur expérience. C'est le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQAM, M. Marc Bélanger, qui a ouvert la journée.

"La tenue, à Montréal, d'un colloque sur la transexualité et la réponse des spécialistes de différentes disciplines, montrent bien qu'au Québec, les choses ont évolué", a souligné dès le départ M. Jules Bureau, directeur du département de sexologie de l'UQAM et principal organisateur du colloque.

"Même si le phénomène paraît marginal, l'étude de la transexualité est d'une grande richesse pour comprendre toutes les implications de la sexualité chez l'être humain. D'autre part, les transexuels qui ont eu à parcourir un chemin ardu et pénible avant de consulter "pour actualiser" leur désir de conversion, donnent souvent une leçon de courage à l'humanité."

Mais, qu'est-ce qu'un transexuel?

Dans l'exposé qu'il présentait en collaboration avec M. Jean-Paul Trempe et Mme Louise Jodoin, professeurs au département de sexologie de l'UQAM, M. Bureau a défini la transexualité comme "le phénomène de passage physiologique et social plus ou moins prolongé d'un sexe à un autre, chez un individu qui a la conviction psychique d'appartenir au sexe opposé à son sexe biologique. Avant qu'il ne vive son conflit d'identité, il n'y a pas transexualité; après qu'il a résolu le conflit par la conversion physiologique, biologique et sociale, il n'y a plus transexualité".

Tout individu, cependant, qui désire la conversion de son corps du corps de l'autre sexe n'est pas nécessairement un transexuel. En effet, les demandes de conversion sexuelle recouvrent tout un continuum allant de l'homosexuel efféminé, en passant par le travestissement pour atteindre le vrai transexuel.

D'après Pauly, spécialiste américain, qui s'appuie sur la littérature mondiale, l'ampleur de ce phénomène est le suivant: 1:130,000 pour la transexualité femelle et 1:65,000 pour la transexualité mâle. — Le phénomène va s'accroissant depuis les dernières années, souligne M. Bureau qui en voit l'explication en partie par "le plus grand accueil du monde professionnel à ce type de demande, l'amélioration des techniques médicales et chirurgicales, une publicité importante faite à certains cas

d'opérés, une volonté plus manifeste de ces individus de sortir de l'ombre et aussi peut-être un phénomène d'entraînement social, créateur de demande comme certains le prétendent." A Montréal et dans la région, environ 30 problèmes de transexuels masculins existaient et 15 de transexuels féminins.

"Dans notre recherche à l'UQAM, note M. Bureau, nous évaluons présentement 25 candidats dont 16 transexuels mâles et 9 transexuels femelles avec une proportion de 1.7:1."

Cette expérience auprès de vingt-cinq candidats à la conversion sexuelle, et la revue de l'ensemble de la littérature à ce sujet, permet au directeur du département de sexologie de l'UQAM et à son équipe de recherche de prétendre que "la transexualité comme plusieurs phénomènes sexuels humains est une entité individualisée dans son étiologie, dans son vécu et dans son rapport avec les autres conflits d'identité sexuelle, de rôle sexuel ou d'objet sexuel."

"La transexualité résulte d'un accident de parcours à un endroit ou l'autre du développement sexuel d'un individu; le vécu sexuel de chaque transexuel étant unique comme il l'est chez tout être humain" a ajouté M. Bureau, laissant entendre toutefois que l'étude du phénomène est encore à son début et qu'il ne faut pas en réduire l'explication ou la compréhension à l'une ou l'autre des options théoriques classiques du développement sexuel.

L'importance du diagnostic

Le Dr Gilles Côté, chef du département de psychiatrie au centre hospitalier Notre-Dame, a soulevé les problèmes liés à l'examen et au traitement psychiatrique du transexuel. "Il importe d'arriver à un diagnostic juste et de bien distinguer cette entité clinique des autres qui peuvent lui ressembler, soit le travestissement et l'homosexualité".

Les causes de la transexualité, dans l'ensemble, demeurent inconnues, souligne le psychiatre. "A la lumière des données actuelles, un fait semble se dégager: l'identité sexuelle d'un individu s'acquiert à partir d'un double système de forces, soit les influences biologiques et les influences du milieu dans lequel l'individu est appelé à évoluer. En général, lorsqu'il existe des problèmes d'identité sexuelle, l'influence qu'exercent les deux systèmes l'un sur l'autre, par le jeu de l'interaction et du feedback, est à l'origine de la pathologie observée."

Au Centre hospitalier Notre-Dame de Montréal, l'équipe pluridisciplinaire chargée des cas de transexualité, a observé que meilleure aura été l'adaptation de l'individu depuis son enfance, meilleure sera son évolution au cours du "post-opératoire".



Un moment du colloque.

Meilleures aussi seront ses capacités de s'adapter à son autre mode de vie, une fois transformé. Il reste que même si l'intervention apporte un soulagement, rend l'individu plus heureux dans l'ensemble, une insatisfaction persiste. "L'individu n'obtient pas le sentiment d'appartenir d'une façon totale et entière à l'autre sexe. Beaucoup d'entre eux cherchent et continueront à chercher davantage d'attributs, caractères et fonctions qui appartiennent à l'autre sexe. Quoique nous fassions comme transformation, nous n'apportons qu'une solution partielle au problème du transexuel", prétend cette équipe de spécialistes.

Un problème hormonal?

À la question: "Les transexuels sont-ils des anormaux sur le plan hormonal ou sur tout autre plan biologique?", le Dr Edouard Bolté, responsable du laboratoire d'endocrinologie du centre hospitalier Hôtel-Dieu et professeur titulaire à l'Université de Montréal, répond qu'on ne peut actuellement rien affirmer de l'état hormonal des transexuels durant la vie embryonnaire ou dans la période néonatale et infantile. "Il semble qu'à l'âge adulte, les transexuels mâles présentent une fonction gonadotrope normale. Les transexuels féminins présenteraient dans un pourcentage élevé des anomalies de la fonction ovarienne. Mais, en général, soutient le Dr Bolté, les transexuels n'ont pas de problème hormonal évident."

Le Dr Bolté a étudié, d'autre part, l'emploi d'hormones dans le traitement des transexuels. Se référant à des analyses menées par Pauly auprès de quatre-vingt transexuels féminins ayant utilisé de la testostérone, il note les changements suivants: cessation des règles, poussée de poils et de barbe avec une augmentation de sensation de bien-être et de force physique. Parfois, une diminution du volume des seins avec une baisse de la tonalité de la voix et souvent une augmentation du volume du clitoris.

Chez le transexuel masculin, les effets de l'administration

d'oestrogène, d'androgène et même de progestatif (étude de Benjamin et Hamburger) sont: atrophie des testicules avec une baisse marquée de la libido, de l'érection et du pouvoir d'éjaculation. Développement des seins qui apparaissent graduellement et parfois peuvent atteindre la dimension d'un sein de jeune fille de 17 ou 18 ans. Atrophie du tissu prostatique et apparition de tissus graisseux à des endroits compatibles avec un phénotype féminin. La voix change peu. Et il n'y a guère de modification dans la poussée de la barbe.

Selon le Dr Bolté, il est rare que le traitement hormonal puisse à lui seul satisfaire les patients qui réclament rapidement des étapes chirurgicales.

Le traitement par chirurgie

Les dernières techniques chirurgicales dans le traitement des transexuels, sont loin d'être idéales, soutient le Dr Jacques Papillon, professeur-adjoint au service de chirurgie plastique à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Ces techniques, toutefois, ne cessent d'évoluer et dans beaucoup de cas donnent des résultats étonnants, (changement du sexe masculin au sexe féminin, particulièrement).

Sans insister sur chacune des interventions que subissent les transexuels, nous relevons celles qui nous semblent les plus fréquentes. Chez le transexuel mâle: amputation du pénis et des testicules, formation d'un vagin, plastie des seins, féminisation du larynx, ablation de la "pomme d'Adam", traitement d'épilation. Chez le transexuel femelle: amputation mammaire, hystérectomie, ovariectomie, reconstruction des organes génitaux mâles (étape longue et souvent difficile).

Le Dr Papillon qui a procédé à plusieurs interventions de ce type, mentionne certains risques post-opératoires et d'autres d'ordre esthétique. "Mais mon problème est à un autre niveau. En tant que chirurgien, je me pose la question, à savoir qui je dois opérer. Ou plutôt qui je ne dois pas opérer. Rares sont les spécialistes (psychiatres, gynécologues, etc.) qui donnent un

avis formel d'intervention. On dit seulement: cette personne peut être opérée."

Le Dr Jacques-E. Rioux, gynécologue, chef du département d'obstétrique-gynécologie au centre hospitalier de l'Université Laval, fait valoir que le travail d'équipe facilite grandement ce problème. Tous les cas observés et traités au centre, le sont par une équipe pluridisciplinaire. Donc il y a consensus. La responsabilité ne revient pas au seul chirurgien.

Les implications morales et juridiques

La transexualité pose au moraliste, également, un problème nouveau. "Un problème pour lequel nous n'avons pas de réponse toute faite", a dit M. Guy Durand, professeur agrégé à la faculté de théologie de l'Université de Montréal.

"C'est toute notre attitude en face de l'être humain d'une part, et notre attitude en face des possibilités que procure le progrès scientifique et technique d'autre part, qui est en cause. Le jugement moral devra se tailler une place dans cet enchevêtrement de pour et de contre" a poursuivi le théologien. "A mon avis, la morale consiste à trouver une voie moyenne, serait-ce en tâtonnant. La morale n'est pas le champ de l'absolu mais celui de la certitude pratique, celui du choix raisonné, et donc celui du risque."

M. Durand a dit espérer que la communauté scientifique se donne bientôt des règles de déontologie afin de mieux travailler à la promotion de l'homme.

Pour sa part, Me Monique Ouellette-Lauzon, professeur agrégé et secrétaire de la faculté de droit de l'Université de Montréal, a relevé les problèmes "souvent insolubles" qui se posent aux juristes.

"Le transexuel rencontre des difficultés au niveau de son identité juridique et de sa famille; les actes médicaux nécessaires au changement de sexe peuvent créer pour le médecin et l'hôpital des problèmes de responsabilité; enfin la société est touchée au niveau du coût des soins et des répercussions sur l'évaluation des risques d'assurances et de pension."

Me Ouellette-Lauzon croit qu'il faudrait abandonner la politique de l'autruche et reconnaître enfin l'existence juridique des transexuels. Faciliter, par ailleurs, leur adaptation sociale. "Les textes de loi actuels seraient l'amorce d'une solution, si l'on acceptait de les appliquer plus largement."

Ce sont là des vœux pieux, a conclu le juriste. D'autres vœux ont été exprimés par les participants; ils espèrent qu'ils seront entendus de toute la communauté québécoise afin que dans un avenir prochain, le phénomène de la transexualité soit mieux compris.

Hélène Sabourin

Au département de kinanthropologie

Du canot-kayak en chambre et du tir à l'arc...électronique

"Evaluer chacun des athlètes d'une équipe olympique désignée par l'une ou l'autre des fédérations de sport amateur du Québec, voilà notre travail" explique **M. Guy Avon**, du département de kinanthropologie et coordonnateur des évaluations pour l'UQAM dans le cadre de Mission Québec 76.

Pourquoi ce programme, à quelles fins sert-il? Quel est le rôle du département de kinanthropologie de l'UQAM et quelles méthodes d'évaluation emploie-t-on?

"Mission Québec 76 est l'organisme qui prépare les équipes en vue des Jeux de 76. A cette préparation les universités collaborent en assumant chacune une partie des tests d'énergétique humaine auxquels sont soumis les athlètes des équipes olympiques, précise M. Avon.

"Suivant la disponibilité des athlètes et leur concentration dans une région donnée, telle ou telle université a la tâche d'évaluer les membres d'une ou de plusieurs équipes olympiques choisis par les différentes fédérations de sport amateur du Québec. C'est ainsi que l'UQAM a pris en main l'évaluation des tireurs au pistolet, des canoteurs de kayak ainsi que des tireurs à l'arc. La première équipe, nous l'avons évaluée



Comment évaluer la force maximale du tireur et sa stabilité? Le responsable de l'évaluation pour l'équipe de tir à l'arc, M. Michel Portmann fait une démonstration avec la jauge de contrainte, qui ressemble à une arme de science-fiction. Soit dit en passant, M. Portmann est l'entraîneur du champion de saut en hauteur Claude Ferragne.

l'an dernier. Nous nous occupons cette année des deux autres.

"Chaque université oeuvre selon ses intérêts et ses moyens. L'une visera au prestige et ne regardera pas à la dépense pour y arriver. L'autre se cantonnera dans les limites d'une recherche précise. Quant à nous, à l'UQAM, nous nous efforçons d'offrir un service, c'est-à-dire de répondre aux besoins spécifiques des fédérations avec lesquelles nous traitons. Ce qui implique beaucoup de dialogue.

De nouvelles valeurs de recherche

"De l'expression des besoins, on en arrive, aussi étonnant qu'il le paraisse, à formuler des processus de recherche et en fin de compte, à tirer une valeur scientifique des expériences menées, c'est-à-dire l'application des tests d'évaluation physique. D'où l'originalité de la recherche. Déterminer ce que veut une fédération de sport amateur prend parfois pas mal de temps. La mentalité diffère d'une fédération à l'autre et définir les besoins est plus ou moins facile selon que le directeur technique est un professionnel du sport ou un amateur.

"Composer un équipement et monter des appareils de recherche de conception spéciale prend aussi beaucoup de temps. Enfin, il importe de préciser que si les tests sont spécifiques à chacune des équipes, ce n'est pas l'évaluation globale qui compte avant tout, mais celle de chacun des athlètes. Les résultats individuels sont présentés au directeur technique de la fédération concernée.

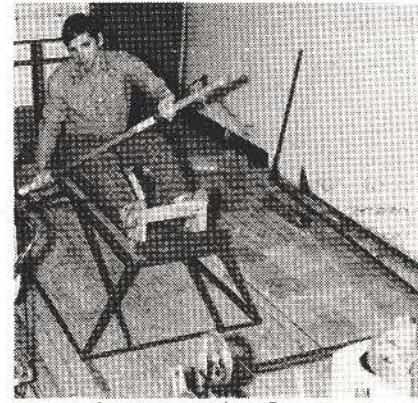
Le canot-kayak simulateur

Sorte de meccano géant, le canot-kayak simulateur permet de reproduire en laboratoire

chacun des mouvements du rameur; de mesurer la fatigue, l'endurance, la force et la dépense d'énergie dans l'exécution de chaque mouvement; de déterminer les masses musculaires en jeu en les isolant. Le "client", c'est l'équipe de la Fédération de canotage du Québec. Elle se compose de 30 membres, dont huit ont subi les tests à ce jour.

L'évaluation semble probante.

Côté tir à l'arc, une jauge de contrainte adaptée à une section d'arc — au coup d'oeil, une arme futuriste! — permet un double test: d'une part, ce dynamomètre mesure la puissance maximum du tireur; d'autre part, grâ-



Un coup de pagaie par Jean Bonneau, responsable de l'évaluation en canot-kayak. Le simulateur a été monté d'après les plans conçus au département de kinanthropologie et avec l'aide des techniciens Guy Delforge et François Brodeur.

ce à un dispositif à l'infra-rouge, on estime en pourcentage de la force maximale le degré de stabilité de l'athlète. Banc d'essai complémentaire, le tireur est soumis à un test de stabilité sur le terrain. L'équipe olympique de tir à l'arc groupe huit candidats, dont une championne mondiale, Lucille Lessard.

La Fédération de tir à l'arc fait suivre à son équipe un entraînement physique de six mois au cours duquel on vérifie à l'UQAM le progrès des tireurs.

Le profil idéal du champion

Bref, ce que l'entraîneur sait déjà comme par intuition, à cause de l'expérience pratique sur le terrain, l'évaluation scientifique le précise, le complète, le corrige. En d'autres mots, l'ordre de grandeur empirique est étayé par des données de laboratoire qui, non seulement renseignent sur le conditionnement de l'athlète, mais ouvrent de nouvelles perspectives. Par exemple, on savait que Lucille Lessard était une championne de très grande classe. Mais les tests d'évaluation ont révélé les éléments fondamentaux qui font d'elle une sportive de premier plan. De précieuses observations qui serviront à tracer le profil idéal du champion!

Le module d'éducation culturelle se voit confier la formation des profs de langues et de lettres

Jusqu'à tout récemment, les programmes de formation des professeurs de français (langue maternelle et seconde) et d'anglais (langue seconde) étaient éparpillés dans trois modules de la famille des lettres à l'UQAM. En effet, ceux qui se destinaient à une carrière dans l'enseignement de ces matières pouvaient tout aussi bien s'inscrire au module de linguistique pour les langues secondes, au module d'études littéraires pour le français langue maternelle, ou au module d'éducation culturelle pour les langues maternelle et secondes. Il va sans dire que les programmes différaient sensiblement, les trois modules n'ayant pas la même approche face à l'enseignement des langues et des lettres. Ça va changer.

Pour dissiper la confusion engendrée par cette situation, autant à l'intérieur de l'Université qu'à l'extérieur (chez les employeurs, en particulier) et pour structurer globalement cet enseignement, la Commission des Études décidait, par la résolution 75-CE-1092 de son assemblée régulière du 11 février dernier, de "confirmer la vocation

du module d'éducation culturelle eu égard à la formation des enseignants en lettres et en langues". Ce qui signifie que tous les programmes de formation des enseignants en lettres et en langues seront concentrés dans un seul module, le module d'éducation culturelle, et ce, dès la session d'automne 1975.

Une telle décision ne pouvait pas plaire à tout le monde. Le débat qu'elle a soulevé au sein des modules et départements concernés fut plutôt animé, si on nous permet cet aphorisme.

"Tout changement de structure de programmation risque de créer certains remous, commente le vice-doyen de la famille des lettres, M. Gilbert Dionne. Le principe de l'unité de programmation a cependant fait l'unanimité dans le cas qui nous préoccupe. C'est l'attribution de cette programmation à un module en particulier qui a été l'objet de dissensions. La question a été longuement étudiée, chacun a pu faire valoir ses objections et arguments. Au bout du compte, plusieurs raisons valables ont motivé la décision de la Commission des Études. Cette déci-

sion est prise. Il nous reste maintenant à l'appliquer."

Parmi les raisons qui ont déterminé le choix du module d'éducation culturelle, M. Dionne, mentionne, entre autres:

- Le programme faisant appel à différentes disciplines, il semblait préférable de choisir un module qui n'est pas axé sur une discipline particulière.

- Pour qu'une certaine cohérence s'installe dans la programmation de l'UQAM en ce domaine, il fallait en arriver à avoir une seule instance de décision concernant la formation des enseignants en langues et en lettres.

- La nécessité de dissiper la confusion incitait au choix d'un module spécifiquement axé sur l'enseignement des langues et des lettres et, à cet égard, il faudra peut-être songer à changer le nom du module d'éducation culturelle pour qu'il devienne clair que ce module forme des enseignants (et non des linguistes, ou des spécialistes de la littérature, ou même des "éducateurs culturels"). Ce module pourrait s'appeler quelque chose

comme "enseignement langues/lettres"...

- L'expérience heureuse des deux modules de mathématiques (mathématiques et mathématiques/enseignement) a été invoquée au cours des discussions préliminaires à l'adoption de la résolution 75-CE-1092.

- La programmation impliquait aussi, il ne faut pas l'oublier, la question des études anglaises à l'UQAM. La Commission des Études se devait de tenir compte des effectifs professoraux disponibles au département d'études littéraires et aptes à dispenser les cours de formation des professeurs d'anglais, langue seconde.

En septembre 1975

Pour toutes ces raisons, dès septembre prochain, l'UQAM offrira donc, au module d'éducation culturelle (peut-être alors rebaptisé) une programmation claire et spécifique, ayant pour objectif unique la formation des enseignants en français, langue maternelle et seconde, et en anglais, langue seconde.

Il est à noter que le module d'éducation culturelle sera alors ouvert aux finissants des cégeps

(détenteurs d'un diplôme d'études collégiales) alors que jusqu'ici, il ne recevait que les adultes (23 ans et plus). Ce module ne sera pas contingenté; sa capacité d'accueil est illimitée.

Les cours au module d'éducation culturelle seront commandés aux départements des sciences de l'éducation, des études littéraires et de linguistique. La nouvelle mesure ne risque donc, en aucune façon, de diminuer le nombre des postes de chacun de ces départements.

Les étudiants déjà en cours d'études au sein des trois modules impliqués pourront cependant demeurer dans ces modules jusqu'au terme de leur scolarité de premier cycle et obtenir, à ce moment, la certification du ministère de l'Éducation qui leur permettra d'entrer sur le marché du travail comme professeurs de lettres et de langues. Cependant, à partir de septembre 1975, les nouveaux inscrits devront obligatoirement cheminer dans le programme d'éducation culturelle s'ils veulent obtenir, à la fin de leurs études, cette certification du gouvernement.

Huguette Roberge

Le statut de l'Égyptienne, vingt ans plus tard...

Après avoir enseigné une dizaine d'années en Égypte (1946-56), M. Léon-Pierre Sciamma, professeur cartothécaire à l'UQAM, y retourne cet été pour un séjour d'études (1). Ce voyage lui permettra de reprendre contact avec un pays radicalement transformé à certains égards, au cours des vingt dernières années.

C'est sous le thème: "L'Égypte, son peuple, sa culture" qu'il poursuivra ses recherches. Le sujet est vaste; trop pour être traité, ici, dans son ensemble. Mais, en cette année internationale de la femme, s'arrêter sur la condition féminine, dans un pays dont les origines remontent dans la nuit des temps, n'est pas sans intérêt.

"La situation de l'Égyptienne en 1975? Je sais qu'elle ne ressemble plus à celle que j'ai connue, dit M. Sciamma. Un bond en avant a été fait dans les années qui suivirent la révolution de 1952. Au moment où je vivais en Égypte, rares étaient les femmes qui accédaient à des études universitaires. Les jeunes filles de milieu aisé poursuivaient leurs études

jusqu'au bachot. Et pensaient ensuite au mariage. Aujourd'hui, nombreuses sont les femmes dans les universités égyptiennes. On les retrouve dans tous les secteurs de l'économie, dans presque toutes les professions. C'est vraiment un bon côté de la révolution de 1952: on a compris que le capital humain est le principal capital d'un pays."

Toutefois, comme le fait remarquer M. Sciamma, si la situation de la femme égyptienne, vivant dans les grands centres urbains, semble se rapprocher de celle des Européennes ou des Américaines, la situation des femmes rurales a peu changé. "La polygamie qui a pratiquement disparu des villes est encore très répandue dans les campagnes. La femme y vit toujours sous la dépendance des hommes: de son père quand elle est jeune, de son mari et même de ses fils, ensuite. La religion musulmane, d'ailleurs, prône la polygamie. Le Coran (pris à la lettre) dit qu'un bon musulman a plus d'une femme et un maximum de quatre."

A la campagne, aussi curieux que cela puisse paraître, c'est



souvent lorsqu'une femme est répudiée qu'elle acquiert une certaine liberté. "La plupart d'entre elles cherchent du travail à la ville et en trouvent, bien qu'elles aient peu ou pas du tout de scolarité. Elles y sont très appréciées comme aides domestiques. Elles gagnent peu, mais sont nourries, logées et parfois habillées."

Répudier sa femme ou divorcer, en Égypte, n'est pas chose

compliquée. "S'il est un endroit au monde où il est facile de divorcer, souligne M. Sciamma, c'est dans un pays islamique arabe."

Pourtant, l'Égyptienne a peu à retirer d'un divorce; par exemple, les enfants iront presque de droit au mari. Les ententes se font encore beaucoup à l'amiable. En fait, la loi est là pour protéger l'homme. "Mais, il ne faut pas perdre de vue que nous parlons d'un pays dont les mœurs, les coutumes, la religion, diffèrent grandement des nôtres."

A l'heure actuelle, croit M. Sciamma, on crée des centres de planning familial, en Égypte. On tend à faciliter et encourager la limitation des naissances. "Mais, comment cela est-il possible dans les régions rurales, là où la masse des gens est encore peu instruite?" se demande le géographe.

Egalité des chances?

Quelles sont, pour les femmes qui ont poursuivi des études supérieures, les chances de succès sur le marché du travail?

"Les mêmes chances qu'ont les femmes dans beaucoup de pays d'Europe et d'Amérique. Mais, à compétence égale, l'homme et la femme n'obtiennent que rarement des salaires égaux. Et je pense qu'encore aujourd'hui, à valeur égale, quand un homme et une femme tentent de décrocher un poste, c'est l'homme qui l'a. A valeur supérieure, bien sûr, ce sera la femme."

L'Égypte a aussi ses éléments féministes, qui réclament "l'égalité" pour l'Égyptienne. L'une des figures connues du MLF égyptien fut Hoda Charoui qui, entourée d'un groupuscule, fit beaucoup de bruit il y a vingt ans.

La situation de la femme, en 1975, ce n'est que l'un des sujets qu'abordera M. Sciamma, pendant son séjour d'études en Égypte. Séjour qui lui sera facilité du fait qu'il parle couramment la langue du pays.

(1) Le séminaire de recherche est organisé dans le cadre de l'Entraide universitaire mondiale. H.S.

Aux sciences de la terre

L'UQAM honore un ami et un professeur émérite

Le département des sciences de la Terre fêtait, le vendredi 11 avril, le départ à la retraite du professeur André Cailleux, qui laisse sa chaire à l'Université Laval.

Dix ans après une mission scientifique dans la région des Grands Lacs et le Québec, cet homme, qui avait affronté des climats extrêmes, du Sahara à l'Antarctique, choisissait de continuer sa carrière dans notre pays.

Ce chercheur, qui a montré dès les années 35, par de nombreuses publications, l'importance des actions du froid dans des régions variées du monde, a encouragé avec enthousiasme le projet de maîtrise en géologie du Quaternaire à l'UQAM. À la veille de sa retraite, il a accepté de se joindre à nous, une fois encore, pour animer la dernière journée du cours-séminaire de cette maîtrise.

Parmi plus de 300 publications, ce chercheur pluridisciplinaire n'a pas moins de 25 titres à la rubrique Paléontologie et Préhistoire. Il ne fut donc pas dépaycé lorsque M. Yvon Pagueau, paléontologue au département, présenta sa conférence sur "les Hominidés fossiles". Ni quand M. Patrick Plumet, préhistorien, du laboratoire d'archéologie de l'UQAM, vint nous parler des "Industries préhistoriques". Monsieur Cailleux, lui, nous a entretenus "des faits d'accélération au Quaternaire". Beaucoup parmi nous s'étaient peut-être déjà interrogés sur



M. André Cailleux (à gauche), qui n'a cessé de chercher à mieux comprendre le Quaternaire, méritait bien qu'on lui fit le présent le plus symbolique de notre époque. C'est ainsi que M. David Hughes, anthropologue à l'Université de Toronto, lui a remis le moulage du plus vieux reste humain fossile identifié à ce jour sur ce continent. Il s'agit d'un crâne d'enfant, daté du plus de 60,000 ans et découvert en Alberta par les chercheurs canadiens Stalker et Chercher.

quelques cas de phénomènes de croissance accélérée; les plus récents et les plus spectaculaires (l'évolution de la technologie, la surpopulation) nous inquiètent même parfois... Pour notre conférencier d'honneur, tout cela est naturel, annoncé dans le déroulement de la vie depuis qu'elle est apparue sur notre planète, voilà trois milliards

d'années. Et c'est sans pessimisme ni optimisme excessif qu'il invitait ses nombreux auditeurs à garder l'esprit bien éveillé pour "comprendre les nombreux changements qui ne manqueront pas de survenir dans le proche avenir de l'humanité".

Une telle rencontre ne pouvait se terminer sans souligner la remarquable contribution scientifique du chercheur inlassable que fut et demeure M. Cailleux.

M. Franz Mayr, responsable des cours-séminaires, faisait justement remarquer le grand dévouement de cet homme à la cause de l'enseignement supérieur. Depuis 40 ans en effet, il a consacré une partie de ses loisirs à la publication d'ouvrages scientifiques accessibles aux étudiants de langue française, sans diminuer pour autant ses contributions sur les sujets les plus divers (géomorphologie, glaciologie, pédologie).

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli et fêté à l'UQAM cet homme simple et dynamique à la veille de son départ pour la retraite. Une retraite qui n'est qu'"officielle", puisque son dernier projet de recherche sur l'Arctique canadien doit, nous a-t-il confié, l'occuper encore plusieurs années. De la part de tous les participants présents à cette rencontre, nos meilleurs vœux de santé et de longue vie.

Gilbert Prichonnet,
département des sciences
de la Terre

Comment s'organisent les cours à l'UQAM?

Chacun sait qu'il faut avoir suivi 30 cours et subi avec succès les examens correspondants, pour obtenir un diplôme de baccalauréat spécialisé. Mais la façon rationnelle, organique, dont ces cours sont combinés pour former un programme échappe sans doute à plusieurs. Surtout quand on considère que le répertoire des cours de l'UQAM en contient environ 1600...

Pour éviter le double emploi, les recoupements et aussi des lacunes à l'intérieur des programmes, il était nécessaire d'assurer un certain contrôle, une coordination des cours par la création d'un comité possédant une vision d'ensemble de tous les programmes offerts à l'UQAM. Ce comité de gestion du répertoire de cours existe depuis deux ans, chargé d'étudier toute demande de modification ou de création de cours, de faire ensuite ses recommandations à la sous-commission du premier cycle. Ce comité est formé de cinq membres: M. Jean-Jacques Jolois, doyen adjoint du premier cycle, qui agit comme président, M. Jules Bureau, directeur du département de sexologie, Mme Florence Junca-Adenot, vice-doyen de la famille des sciences économiques et administratives, M. Gilles Bolduc, vice-doyen de la famille des sciences, et M. Clau de Corbo, registraire.

"Depuis les débuts de

l'UQAM en 1969, commente M. Jolois, un certain nombre de cours étaient desséchés et plus ou moins coordonnés. Plusieurs étaient non utilisés, d'autres se chevauchaient à l'intérieur de différents programmes, certaines juridictions étaient assez mal définies...

"L'opération de rationalisation a commencé en 1972. Il s'agissait surtout de vérifier si les cours étaient bien à leur place, s'ils étaient utilisés ou non, comment et par qui.

"On s'est vite aperçu qu'il y avait des problèmes assez délicats à résoudre. Ainsi, il y avait des traditions établies, la question des juridictions, l'abandon de certains cours devenus superflus etc. Nous nous trouvons aux prises, non plus seulement avec des problèmes de description de cours, mais aussi avec des problèmes de régie interne."

Le comité de gestion du répertoire de cours a réussi un bon déblayage. Il reste environ 2 ou 3 p. 100 des cours qui posent encore quelques problèmes, mais dans l'ensemble, le répertoire des cours de cette année, en voie de publication, donnera une bonne idée du travail accompli par les membres de ce comité qui est devenu permanent, à cause de la nécessité pour le répertoire des cours d'être constamment remis à jour.

H.R.

activités-campus

sports

Cette année, M. Raymond Lamarche, directeur du service des sports, et ses collaborateurs immédiats, MM. Jean-Guy Prescott et Pierre Lassonde, ont fait porter le plus gros de leurs efforts pour sensibiliser les gens à l'activité physique au sens large.

En essayant de leur faire prendre conscience de leur condition physique, on a cherché à les orienter vers la pratique, c'est-à-dire le conditionnement dont on a monté en épingle les bienfaits.

Deuxième axe d'intérêt, le service a voulu dépolluer l'individu (c'est l'expression même du directeur) et lui procurer les moyens de combattre le stress quotidien. De quelle manière? Par le biais des activités PAUQ (plein-air UQAM).

Le service des sports s'est préoccupé d'offrir un éventail d'activités pour tous les goûts et selon les aptitudes de chacun: activités individuelles, collectives; de loisir; de détente, d'habileté (comme l'escrime, le tir à l'arc); dirigées, animées ou libres.

Aidé dans son choix d'activités par le service des sports, l'individu prend un bon départ, continue de lui-même non seulement à l'UQAM, mais ailleurs, s'il en part.

Le Latourelle ouvert à l'année

A qui s'adressent les services? A l'étudiant d'abord. A l'employé ensuite. Et en troisième lieu, aux gens de l'extérieur. D'ailleurs, dès septembre, on améliorera les services à l'intention de la communauté environ-

nante, conformément au rôle de l'UQAM, université populaire ouverte aux besoins du milieu.

Cet été cependant, le pavillon Latourelle fermera pour rénovations. Le conditionnement physique continuera peut-être au pavillon Lafontaine. Certaines activités de plein-air fonctionneront: cyclo-tourisme, randonnées pédestres, camping de fin de semaine. Le pavillon Latourelle en 1976 ouvrira ses portes à l'année, avec des programmes encore plus complets.

Le langage des chiffres

Des résultats? Le tableau ci-dessous est explicite:

Nombre de cours

(y compris les activités libres et de plein-air)

ACTIVITÉS AUTOMNE	HIVER 75
Aïkido	—
Badminton	10
Cond. phys.	137
Escrime	19
Judo	9
Karaté	36
Lutte olympique	—
Natation	40
Poids et haltères	—
Tir à l'arc	13
Yoga	29
Activités libres*	101
Plein-air*	187
Ski de fond	—

A mentionner aussi: l'escalade, le camping hiver/été, le ski alpin, les stages d'immersion socio-sportive et de conditionnement général de Noël (Lac Beauport), de Pâques (Mont-Washington) et de printemps (Mont-Albert, en Gaspésie).

Et la compétition?

"Nous ne l'encourageons pas. Mais nous la décourageons pas non plus, confie Raymond

Lamarche. Que des groupes viennent nous voir, nous leur fourniront aide et encadrement. Mais notre but premier, c'est l'initiation de masse. Autrement dit, pourquoi favoriser une petite élite de 300 sportifs au détriment des 12,000 potentiels que nous pourrions rejoindre?"

Le service des sports peut néanmoins s'enorgueillir de hauts faits de compétition. L'équipe d'escrime de M. Marc-André Péloquin ne s'est-elle pas classée première aux Jeux du Québec (région de Québec)? Et l'UQAM

a pris la deuxième position en athlétisme universitaire, six points derrière la redoutable équipe de l'Université Laval. Notre équipe du double féminin a remporté le championnat ouvert (badminton à McGill. En lutte olympique, lors d'un championnat-invitation, l'UQAM s'est hissée au troisième rang sur douze participants — et elle était la seule université de langue française.

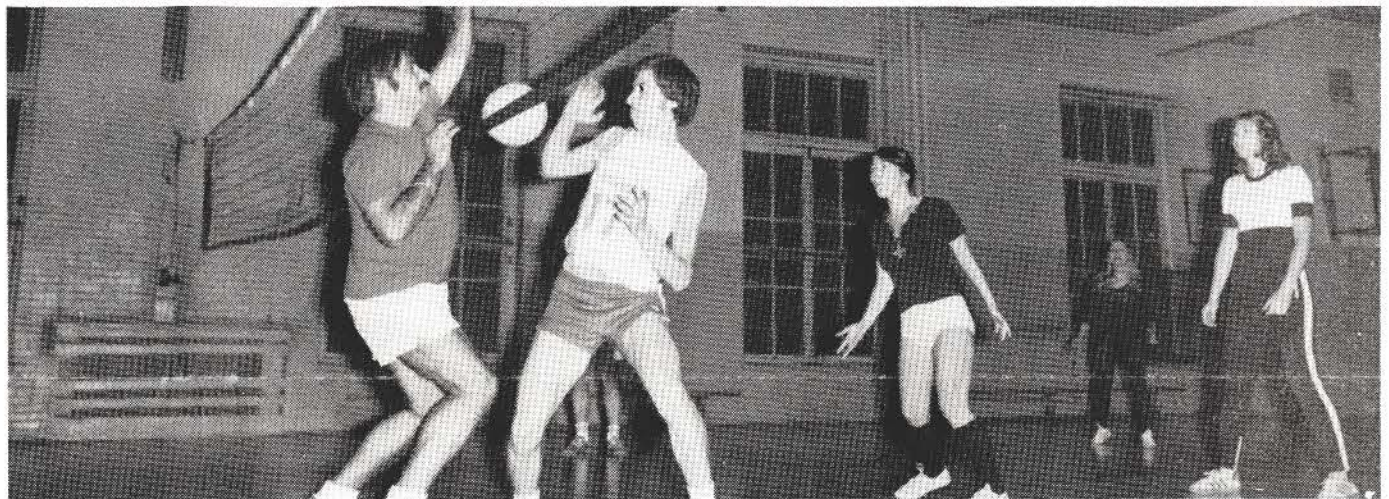
Une base de pleine-air

Le service des sports a des projets. D'abord, la mise sur

un pied d'un centre de conditionnement de vie, où on évaluerait l'individu intégralement: morphologie, aptitudes physiques et mentales, goûts, etc. A cette initiative collaboreront entre autres le département de kinanthropologie, le service de santé, les services socio-culturels et le département des sciences humaines (psychologie, sociologie).

Second projet non moins important: trouver une base de plein-air. Qui a de bonnes idées?

C.A.



placement

La recherche d'un premier emploi

La recherche d'un premier emploi ne saurait être une question d'improvisation et de hasard. Elle doit faire l'objet d'une démarche pensée et structurée dont les principales étapes pourraient être les suivantes: l'analyse de soi, le curriculum vitae et l'entrevue, la première étant le préalable des deux autres.

L'analyse de soi

Avant d'offrir vos services à qui que ce soit, il faut vous demander en tenant compte de vos qualifications, de vos aptitudes et de vos intérêts ce que vous êtes et ce que vous voulez être. Il importe donc de bien connaître votre potentiel afin de mieux l'exploiter.

Un excellent moyen d'atteindre cette connaissance de vous-même serait de vous interroger sur ce que vous aimez et sur ce que vous n'aimez pas, sur la perception que vous avez de vous-même et sur celle que votre entourage a de vous, sur votre comportement dans une discussion, dans un groupe ou dans une équipe de travail, sur la manière dont vous vous êtes acquitté de vos responsabilités antérieures, sur le type d'emploi et d'employeur (fonction publique ou para-publique, entreprise privée, coopérative, etc.) que vous désirez et sur les raisons qui vous ont fait choisir tel programme de cours de préférence à un autre. Il s'agit aussi de déterminer vos points forts et vos points

faibles, les causes de vos succès, de vos échecs et vos réactions dans chaque cas de même que les moments où vous êtes le plus heureux.

Voilà autant de questions qui méritent des réponses honnêtes que vous auriez avantage à écrire, à conserver et à relire avant de vous présenter à une entrevue. Il va de soi qu'une telle réflexion doit s'échelonner sur quelques jours, sans quoi vous risqueriez d'oublier des points importants.

En ne retenant que les éléments susceptibles de mieux vous résumer et d'intéresser l'employeur, vous avez tout ce qu'il vous faut pour rédiger votre curriculum vitae.

Le curriculum vitae

Ce document est une présentation écrite résumant brièvement, sans les exagérer ni les diminuer, vos expériences, vos qualifications, vos objectifs et vos aptitudes. Il contient des renseignements précis qui permettront à l'employeur de saisir à la première lecture, les traits marquants de votre personnalité.

Comme c'est votre premier contact avec l'employeur et que l'image que ce dernier aura de vous sera celle que lui transmettra votre curriculum vitae, il est très important que vous apportiez une attention particulière à la qualité de sa présentation: document dactylographié, texte cohérent, aéré et rédigé dans un style direct, mots simples et écrits correctement. Il faut tou-

jours soumettre l'original ou une photocopie. Ne jamais présenter une copie carbone ou imprimée à l'alcool.

L'entrevue

L'entrevue est avant tout un moyen d'échange entre vous et le recruteur. Elle a pour but de déterminer vos chances d'adaptation à l'entreprise ou à l'organisme. Au cours de cette rencontre, on s'arrêtera aux faits marquants de votre curriculum vitae: expériences de travail, études, activités sociales, aspirations, etc.

Lors d'une entrevue, la première impression que vous donnez est souvent déterminante. C'est pourquoi il faut vous présenter une quinzaine de minutes avant l'heure prévue dans une tenue sobre et propre.

Pour bien vous comporter en entrevue, vous devez avoir confiance en vous, être vous-même, savoir ce que vous voulez et ce que vous avez à offrir, connaître l'entreprise ou l'organisme à qui vous offrez vos services.

Enfin, sachez que la réussite d'une entrevue n'implique pas nécessairement une offre d'emploi. Si vous vous rendez compte que vous n'avez aucune chance d'être heureux dans cette entreprise, votre entrevue est une réussite totale. Elle sera aussi une réussite si elle résulte en une offre d'emploi conforme à vos qualifications et à vos aspirations.

Serge Roy
responsable
Service de Placement

Radio-Québec

veut connaître votre façon de penser

Toutes les personnes et tous les groupes de l'UQAM désireux d'exprimer des besoins, commentaires ou suggestions concernant l'orientation et la programmation de Radio-Québec sont invités à rédiger un mémoire qui sera ensuite reçu et commenté lors d'audiences publiques.

L'Office de Radio-télédiffusion du Québec tiendra en effet des audiences publiques dans plusieurs villes du Québec au cours des prochains mois, de manière à permettre aux populations et aux organismes du milieu d'exprimer leurs opinions, leurs besoins et leurs attentes, face à Radio-Québec.

Durant les mois d'avril, mai et juin, ces audiences se tiendront dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est et de la Gaspésie-Bas Saint-Laurent. Les per-

sonnes et organismes des régions de Montréal et de Québec seront entendus en septembre et en octobre 1975, à des dates qui sont encore à déterminer.

Tout mémoire ou commentaire écrit doit parvenir, au moins quinze jours avant la tenue des audiences publiques, au Directeur des Relations publiques, Radio-Québec, 1000, rue Fullum, Montréal H2K 3L7.

Les sujets spécifiques sur lesquels Radio-Québec aimerait connaître les opinions régionales sont les suivants:

- l'installation d'une antenne UHF par Radio-Québec dans votre région;
- les possibilités d'une éventuelle production régionale;
- les temps d'antenne pour diffusion régionale;
- les modalités de participation bi-directionnelle de votre région au réseau de Radio-Québec.

Au chantier du campus UQAM

Un coup d'oeil derrière la clôture

L'année universitaire a pris fin. Mais le chantier de construction du futur campus tourne à plein. Avant que le paysage en train de se transformer n'ait complètement changé de visage, on en a fixé quelques aspects sur la pellicule.

Le recteur, M. Maurice Brosard, a tenu à voir sur place la marche des travaux. Ainsi qu'il l'a constaté, l'étape fondation/excavation est achevée à plus de 80 p. 100.

Jusqu'à présent, le passant dans le quartier n'apercevait que le va-et-vient des camions et des bétonnières. Il distinguait par-dessus la clôture d'enceinte les flèches des pelles mécaniques dressées comme des cous de girafe. Mais bientôt le spec-



Dans l'ordre, le recteur de l'UQAM, M. MAURICE BROSSARD; le coordonnateur du projet, M. BERNARD LANGLOIS; le directeur du chantier, M. MARCEL AUBRY; le directeur général de la construction, M. ANDRÉ ROBILLARD, ingénieur; le surintendant, M. RAYMOND VIGER.

taculaire sera sur la place publique. On ouvrira la rue Sainte-Catherine en tranchée pour construire le double tunnel re-



On coule le béton dans les tranchées des parois moulées à l'aide d'une "trompe d'éléphant".

liant les quadrilatères nord et sud du futur campus. A voir. C'est gratuit.

C.A.



Vue partielle du quadrilatère sud. Au premier plan, la rue Berri. Au bord de l'excavation, l'usine de bentonite (petit bâtiment blanc) et derrière, l'angle du boul. Dorchester et de la rue Saint-Denis.



Dans le cadre des activités modulaires URM 222, du module d'études urbaines, M. Jacques Boudeville, diplômé en droit et en science politique, docteur ès sciences économiques et directeur de l'Institut des sciences économiques appliquées de l'Université de Paris I, a donné, le 21 avril, une conférence intitulée "Région polarisée et espace urbain" qui fut suivie de discussions. Une réception intime a ensuite marqué la visite du professeur Boudeville et la fin de la session.

000

L'UQAM a participé à l'exposition "Expo-Carières" qui se tenait du 23 au 27 avril au Centre d'achats Fairview. En visitant le kiosque, réalisé par le service de l'audio-visuel, les étudiants des niveaux secondaire et collégial ont pu se familiariser avec la structure de l'Université, avec les nombreux programmes d'études supérieures qui y sont offerts et enfin, avec quelques-unes des activités qui s'y déroulent.

000

M. Maurice Godelaer, de l'École pratique des Hautes Études



Le kiosque de l'UQAM à "Expo-Carières".

des de Paris, a prononcé une conférence au département de science politique sur "la théorie des modes de productions: le problème de la dernière instance".

000

Le laboratoire de recherches en sciences administratives vient d'inaugurer un deuxième cours, "Financement des entreprises", à l'intention des administrateurs d'institutions financières, dans le cadre du programme SOLEX (solide expérience). Ce programme, donné en collaboration avec l'Institut des banquiers canadiens, s'adresse uniquement à des administrateurs de banques, de compagnies de fiduciaire, de caisses populaires et d'autres institutions financières de la région de Montréal. Lors de son lancement à l'automne 74, ce programme a connu un vif succès. Le présent cours compte 22 étudiants, tous membres de l'Institut des banquiers canadiens.

000

La galerie "les 2B" de Saint-Antoine-sur-le-Richelieu (948 rue Durivage) a présenté, du 6 au 28 avril, des eaux fortes de Mme Francine Beauvais, professeur au département d'arts plastiques.

000

Le Club Richelieu-Maisonneuve, a invité M. Clau-

de Corbo, registraire de l'UQAM, à prononcer une causerie le mercredi, 7 mai.

000

M. Guy Mercier, professeur au département des sciences administratives de l'UQAM, a publié dans le numéro de janvier-février de "Certified General Accountant", un article intitulé "Le système d'imposition doit être révisé" (The taxation System should be revised). C.G.A. est la revue officielle de l'association canadienne des professionnels du même nom.

000

M. Ivanhoe Fortier, professeur au département d'arts plastiques, a exposé du 8 au 18 avril, à la galerie culturelle du collège Marie-Victorin, des aquarelles, des pastels à l'huile, des peintures à l'huile et des sculptures. Ces œuvres traduisent les états d'âme qui ont précédé sa dernière exposition de reliefs en acajou sous le thème "Le voyageur de l'espace".

000

Mme Claire Duguay, sociologue, était invitée récemment par le département de science politique à prononcer une conférence. Elle y a traité des "Groupes populaires à Montréal, 1963-1975".

000

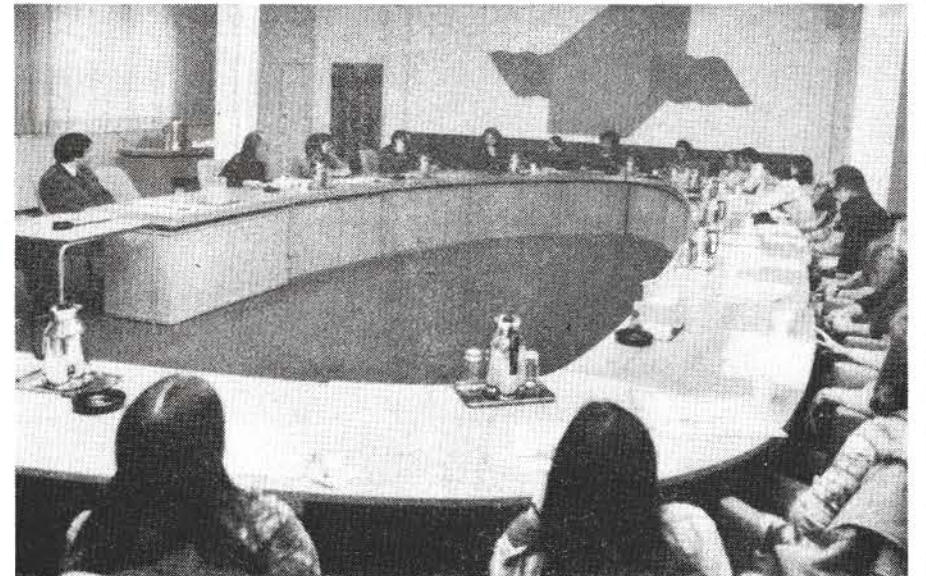
M. Marc Bélanger, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, est l'invité d'un dîner-causerie au Club Richelieu-Montréal, le 8 mai prochain. Son exposé a pour titre: "L'Université et la croissance".

000

L'Association des médias et de la technologie en éducation du Canada a invité M. Pierre Simon, directeur du module d'administration de l'UQAM à prononcer sa communication intitulée "Stage: système de télé-apprentissage géré par l'étudiant" à l'occasion de son congrès annuel qui se tiendra à la mi-juin.

Amitiés Vermont-Québec

Une vingtaine d'étudiants de State University, au Vermont, ont franchi la frontière toute proche dans la très pacifique intention de se renseigner sur le Québec, de parfaire sur place leur connaissance des problèmes socio-politiques. Pilotés par M. VIRGIL BENOIT, professeur de littérature québécoise, ils ont fait une halte à l'UQAM où s'est déroulé un forum d'information. Le groupe, réunissant des étudiants de sciences humaines, d'histoire, de littérature et de géographie, fut accueilli par MM. RICHARD DESROSNIERS, vicedoyen de la famille des sciences humaines, RICHARD GOULET, coordonnateur à la famille des sciences humaines, ALFRED DUBUC, professeur d'histoire économique, ainsi que par Mlle FRANÇOISE TALBOT, des relations publiques. Intéressés aux aspects politique et linguistique, ils s'attardèrent pourtant au phénomène de la contestation; que les associations étudiantes du Québec se soient sabordées, il y a quelques années, a semblé les surprendre. Note égayante, un des membres de la délégation, professeur d'histoire, s'appelait Robert Stanfield. Pour que les Américains gardent un bon souvenir, on leur a remis des exemplaires de "Downtown Campus", cahier d'information sur le projet de nouveau campus à l'intention des anglophones.



M. Gilles Tassé, professeur d'archéologie à l'UQAM, verra sa thèse, portant sur les pétroglyphes du bassin parisien, publiée aux éditions du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), organisme qui regroupe la plupart des chercheurs français rattachés à l'éducation nationale. L'ouvrage, sous presse dès l'été prochain, est le premier du genre sur le sujet. M. Gilles Tassé a obtenu l'an dernier un doctorat de la Sorbonne, en archéologie préhistorique, sous la direction de M. André Leroi-Gourhan, professeur du Collège de France et spécialiste

de l'art préhistorique. Au Québec, M. Tassé fait de la recherche sur les peintures rupestres du Bouclier canadien.

Production du service de l'information et des relations publiques de l'UQAM (téléphone : 876-3040)

L'Uqam

le 16 avril 1975
volume 1, numéro 12

Responsable: Huguette Roberge
Agents d'information: Hélène Sabourin
Claude Asselin
Maquette: Carole Kearney
Photographies du service de l'audio-visuel:
Alain Giguère
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec